Accueil et contrôle des pouvoirs....2
Rapport Moral par Pierre Leblic....8
Rapports Financiers au 31/12/2016....10
Languedoc Roussillon par Régis Blanc....10
Compte de résultats au 31/12/2016....10
Bilan de trésorerie au 31/12/2016....12
Midi-Pyrénées par Françoise Cwiek....13
Comparaison budget prévisionnel/réel au 31/12/2016....13
Bilan au 31/12/2016....14
Synthèse....14
Reversement des parts ligue aux C.D.J.E. pour l'exercice 2017....15
Montant des parts ligue pour les cotisations....17
Saison 2016/2017....17
Saison 2017/2018....17
Licence d'été....18
Budget Prévisionnel....18
Règlement Financier....20
Règlement Intérieur....20
Commission Technique....20
Site Internet....22

Accueil et contrôle des pouvoirs

Personnes présentes : Jean-Paul Aries, Jean Azéma, Régis Blanc, Jacques Bouthier, Stephen Boyd, François Bressy, Bruno Canard, Jean-Christophe Carpantier, Pierre Chagniot, Arnaud Coquelle, Françoise Cwiek, Frédéric Dijoux, Philippe Fabre, Jean-Marc Faure, Marc Foing, Jean-Paul Fora, Michel Grezels, Jean-Philippe Grosse, Frédéric Hofman, Etienne Join, Pierre Leblic, Frédéric Lemaire, Jean-Charles Mattey, Adrian Nica, Denis Nouvel, Philippe Pages, Philippe Phalippou, Daniel Poussy, Eric Prié, Frédéric Rivière, Nicolas Sanchez, Stéphane Thamier, Marine Thuret, Andréas Van Elst, André Winckel.

Notre assemblée a été honorée de la présence de :

- M Larbi Houari (Conseiller spécial du Président de la Fédération Française des Echecs),

Nombre de clubs représentés : 78 sur un total de 96 (soit 81,2 %),
Nombre de clubs directement représentés par leur Président : 23 sur un total de 78 représentés (soit 29,5 %)
Nombre de voix : 199 sur 224 (soit 88,8 %).

Le détail des voix représentées est indiqué ci-dessous avec la liste d'émargement.

NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Représenté par	Emargement
N11001	La Tour Aycelin Narbonne	COUTY Olivier	45	5	3	LEBLIC	
N11017	Les Cavaliers du Moulin	GOUIFFES Pierre-Yves	8	31	2	AZEMA Jean	
N11020	Echiquier Carcassonnais	MAUGARD Michel	91	102	7	AZEMA Jean	
N11025	Pennautier Adoube la Tour	RAMEL Christian	10	0	1		
N11026	Les Cavaliers de St Cyr	GALIBERT Eric	12	2	1	BRUNO CANARD	
N11027	Echiquier Montréalais	JACQUEMIN Patrick	8	31	2	Pierre Chagniot	
N11031	L'Echiquier Limouxin	DELJEHIER Eric	15	33	3	Pierre Chagniot	
N11032	Castelnaudary Chess Club	PACINI Guillaume	13	7	1	Pierre Chagniot	

LIGUE DES ECHECS D'OCCITANIE (PYRENEES-MEDITERRANEE)
Siège social : Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma
E-mail : pierre.leblic@wanadoo.fr
Agrément Préfectoral : W313025373
Siren/Siret : 824 821 649 00012

NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Représenté par	Emargement
N11033	L' Echiquier Alzonnais	TURCHETTO Ludovic	17	32	3		
N11034	Echiquier preixanais	CAPITANIO Xavier	6	4	1		
N11035	Echiquier Alairacois	AZEMA Jean	16	31	3		
N11036	Louise Michel Chess Club	ENGELS Fabien	5	2	1		
N11037	J.Fil Echec au Roi (JFER)	CHAGNIOT Pierre	15	31	3		
N11038	Pieusse Echecs	CAPITANIO Patrice	5	32	2		
N11039	Echiquier du Piemont d'Alaric	GILARDI Gerard	9	35	2		
N30001	Echiquier Nîmois	COSTA Jean-Yves	56	83	4		

NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Représenté par	Emargement
N30036	Echiquier du Grand Ales	SERRET Philippe	38	6	3		
N30051	ASCCBM Echiquier Bagnols Tresques	LOUCHE Christian	12	5	1		
N30056	Vergèze Echecs	PETIT Michel	26	10	2		
N30062	Club d'Echecs d'Uzès	VIGNAL Bertrand	8	0	1		
N30064	Echiquier Saint gillois de l'An Mil	HOFMAN Frederic	8	104	3		
N30065	Echiquier Club Redessan (ECR)	MAURIN Olivier	9	17	1		
N30066	L'Echiquier du Vidourle	DELAPLACE Thomas	24	18	2		
N30067	Le Grau du Roi Echecs	HARDY Pierre	7	5	1		

NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Représenté par	Emargement
N34001	Echecs Club Montpellier	COQUELLE Arnaud	134	392	9		
N34015	St Affrique	VIGNETTE Didier	22	6	2	F. BRESSY	
N34031	Cavalier de Trencavel Béziers	PASCAL-MOUSSELARD Philippe	77	1	4	LEBLIC	
N34063	Echecs Philidor - St Jean de Fos	PORCHEZ Daniel	6	2	1	F. BRESSY	
N34070	Club d'Echecs de Ganges	CANARD Bruno	26	7	2		
N34076	Castries-Echecs	QUINCON Jean-Marc	26	16	2	F. BRESSY	
N34084	Club d'Echecs de Lavérune	BLANC Regis	35	4	3	BLANC	
N34088	La Dame au Coeur d'Orb	GROSSE Jean-Philippe	13	3	1	J.P GROSSE	

NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Représenté par	Emargement
N34089	La Tour d'Or - Frontignan	CRIVELLE Patrick	23	20	2	Adrian Nica	
N34094	Lattes-Echecs	BULTEAU Herve	53	92	4	F. BRESSY	
N34095	Echiquier Piscénois - Pézénas	BRESSY Francois	30	4	2		
N34101	L'Echiquier Brissagol	RABOU Nathalie	19	12	2	LEBLIC	
N34103	L'Echiquier Pradeen	DAUDE Sylvain	9	10	1	BLANC	
N34104	Club d Echecs de Sete	VILLAUME Philippe	17	56	3	LEBLIC	
N34105	L Echiquier du Dragon, Cercle de jeux de strategie	PECQUEUX Edouard	22	0	2	COQUELLE	
N34106	L'Echiquier Lutevain	WOOD Mark	10	21	1	F. BRESSY	

NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Représenté par	Emargement
N34107	Club Capechecs	TEXTORIS Robert	16	31	3	Eric PRIE	
N34108	La Tour de Caylus	ALVERGNE Frederic	41	33	4	Eric PRIE	
N34109	Club Association Murviel Echecs	VIGUIE Serge	6	17	1		
N34111	L'échiquier La Domitienne Colombiers-Maraussan	FAURE Jean-Marc	23	2	2	FAURE	
N48001	Les Cavaliers du Val d'Allier	VASSEUR Christophe	21	58	3	Bruno CANADAS	
N48002	Echiquier Mendois	VEROL Bruno	8	5	1	Bruno	
N66029	Echiquier Diabolique de Canohes	ROSELLO Patrice	38	16	3	Eric PRIE	
N66031	L'Echiquier Bompassencq	CHABAUD Yves	5	16	1	DIJOUX Frederic	

NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Représenté par	Emargement
N66032	Les Tours de Ceret	CASTILLO-SUAREZ Felix	10	0	1		
N66043	Echecs en Têt	BOUSSELY Jack	27	0	2	DIJOUX Frederic	
N66045	Echiquier Saint Jeannais	GARCIA Richard	32	58	3		
N66047	Rois de la Tet	DIJOUX Frederic	38	44	4		
V09003	Léo Lagrange - Les Tours de Foix	FONT Marc	15	1	2	Eric PRIE	
V12001	MJC Rodez - Echecs	TANGUY Fabien	11	5	1	Fabien Lemaire	
V12013	Les Echecs du Bassin	LEYGUE Georges	25	7	2	F. CWIEK	
V12014	Echecs primaubois	MALART Jacques	7	1	1		

NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Représenté par	Emargement
V31001	l'Echiquier Toulousain	BROLY Jean-Luc	37	15	3	Eric PRIÉ	
V31002	Le Gambit de Muret	RAHAL Sami-Antoine	45	18	3	FORA J-P.	
V31003	Villeneuve-Tolosane	POUSSY Daniel	17	80	3		
V31004	C.L. Léo Lagrange - Colomiers	BARRERA Charles	51	44	4	CARPENTIER	
V31006	Tournefeuille Echecs	BRETON Yves	8	41	2		
~~V31014~~	~~C.E. Ramonville~~	~~TOURENNE Dominique~~	~~5~~	~~0~~	~~1~~		
V31021	C.E.I. Toulouse	VAN ELST Andreas	101	113	7	Andreas van Elst	
V31023	Maison des Echecs Toulouse Lardenne	CWIEK Loic	91	102	7	F. CWIEK	

NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Représenté par	Emargement
~~V31028~~	~~Libre Echiquier - CD Muret~~	~~SOLVEZ Gaelle~~	~~8~~	~~0~~	~~1~~		
V31031	Echiquier Luchonnais	GALES Jacques	8	10	1		
V31032	L'Ouverture Lauragaise	PELISSIER Daniel	33	2	2	F. CWIEK	
V31037	Toulouse Cheminots Marengo Sports section Echecs	WINCKEL Andre	6	12	1		
V31040	Airbus Chess	SIAMES Christian	5	0	1	Jacques Barthes	
V31041	F.J.E.P.S Blagnac Section Echecs	VIAUD Jean-Pierre	25	3	2	Jacques Barthes	
V31044	Echiquier de la Gesse	NICOLA Serge	6	18	1		
V31045	L'Echiquier du Lauragais	PRIE Eric	15	2	2		

LIGUE DES ECHECS D'OCCITANIE (PYRENEES-MEDITERRANEE)
Siège social : Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma
E-mail : pierre.leblic@wanadoo.fr
Agrément Préfectoral : W313025373
Siren/Siret : 824 821 649 00012

NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Représenté par	Emargement
V31046	Club d' Echecs de Plaisance du Touch	FOING Marc	42	41	4		
V31047	ASCG Gagnac sur Garonne-Section Echecs	STRUB Bruno	5	18	1		
V31048	La Percée Muretaine	LE NAOUR Sandra	38	2	3		
V32003	Club d'Echecs de Condom	CAYREY Franck	36	30	3		
V32005	Echiquier de l'Armagnac	JOIN Etienne	35	31	4		
~~V32018~~	~~Cercle d'Echecs Risclois~~	~~BIELEC Frederic~~	~~5~~	~~13~~	~~1~~		
V32019	Gondrin Echecs Loisirs	GRAMONT Francois	12	0	1		
V32020	Eauze Culture Loisirs Animations Section Echecs	ARIES Jean-Paul	11	54	2		

NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Représenté par	Emargement
~~V32021~~	~~Le Cavalier de Touget~~	~~COUDRAY Bernard~~	~~8~~	~~37~~	~~2~~		
V46004	Cahors Echecs	THAMIER Stephan	21	86	3		
V46008	Club d'Echecs Figeacois	LUIS Henri	7	7	1		
V46010	Echiquier de la Basse Vallée du Lot	NOUVEL Denis	17	14	2		
V46012	L'Echiquier du Haut-Quercy	HAEZEBAERT Philippe	12	0	1		
V65001	Echiquier de Bigorre	PHALIPPOU Philippe	39	20	3		
V65004	Echiquier Commingeois	LABARTHE Francois	38	10	3		
V65005	Echiquier Vicquois	MOSSET Nathalie	26	15	2		

NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Représenté par	Emargement
V65006	Juillan Echecs	FIORI Henri	17	33	3	HOFMAN	
V81001	Echiquier Club Albigeois	FABRE Philippe	34	10	2		
V81002	Echiquier Castrais	CARIVENC Thierry	26	31	3	Eric PAGE	
V81003	Blaye Echiquier Club	SANTOUL Pascal	14	3	1		
V81006	MJC Gaillac	TORCOL Remi	28	22	2	Philippe Fabre	
V81007	MJC Lavaur	CARIVENC Christian	9	9	1		
V81008	MJC Alban Echecs	FERRIE Henri	13	19	1	Philippe Fabre	
V81009	Echiquier Montagne Noire	STAS Jean	6	6	1	Eric PAGE	

NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Représenté par	Emargement
V82001	Echiquier Club Montalbanais	SAUTY Francis	25	16	2	PAGES Phil.	
V82004	C.E. Moissac-Castelsarrasin	GREZELS Michel	25	34	3		
V82009	L'Echiquier des gorges de l'Aveyron	PAGES Philippe	23	31	3		

Rapport Moral par Pierre Leblic

Pierre Leblic a présenté le Rapport Moral qui avait été communiqué à l'ensemble des clubs avant cette Assemblée Générale et mis en ligne sur les sites Internet *echecs-lr.com et lmpe.org*.
Il a tenu en préambule à remercier chaleureusement toutes les personnes qui avaient contribué à la rédaction des rapports d'activité, ce gros travail ayant ainsi permis leur diffusion à l'ensemble des clubs avant cette Assemblée Générale.
Il a rappelé les éléments essentiels suivants :

- La Ligue des Echecs d'Occitanie remplace maintenant les anciennes ligues du Languedoc Roussillon et de Midi-Pyrénées,
- Depuis le 25 septembre (date de l'élection de son Comité Directeur), les travaux ont été essentiellement consacrés à la mise en place de ses structures et du programme retenu par la majorité des clubs,
- La Ligue des Echecs d'Occitanie est un organe décentralisé de la Fédération Française des Echecs (F.F.E.). Elle a pour objet d'organiser, de diriger, de contrôler, de promouvoir et de favoriser l'enseignement et la pratique du Jeu d'Echecs dans la région Occitanie. Elle met en œuvre la

politique générale de notre fédération et assure sous son contrôle l'exécution d'une partie de ses missions,

- La ligue doit « veiller au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français. Elle veille tout aussi aux principes édictés au sein de la Charte d'éthique et de déontologie de la F.F.E. » :
    - Avoir l'esprit sportif, dans le sport et dans la vie,
    - Etre respectueux des valeurs fondamentales du sport.

Il a été établi qu'une Assemblée Générale Extraordinaire devra avoir lieu afin de déterminer officiellement le nom de cette nouvelle ligue.

Eric Prié a proposé, qu'afin de limiter les déplacements (relativement longs liés à la géographie de notre région), les réunions de Comités Directeurs, voire les Assemblées Générales soient organisées sur Carcassonne. Il a également regretté que la date de la dernière réunion de Comité Directeur ait été modifiée quelques jours avant. Ceci ne lui a pas permis de modifier ses engagements afin d'être présent.

Pierre Leblic a précisé que tout le monde était conscient des longs déplacements inévitables et des plannings chargés des membres du Comité Directeur et des Responsables d'Activités.
Il sera en effet utile de réfléchir au lieu des différentes réunions. De son point de vue, le dimanche paraît être un jour plus favorable (le samedi étant souvent consacré à la vie des clubs). Les lieux et dates de réunions seront déterminés au mieux en réunion de Comité Directeur comme l'a précisé Stephen Boyd.

Larbi Houari a tenu à préciser la position de notre fédération sur deux points :

- *Le « Circuit Cathare » initié par Eric Prié est une expérimentation et les conclusions de cette initiative seront à examiner,*
- *La création « d'une ligue bis » est bien entendu exclue : les compétitions nationales devant être naturellement privilégiées.*

Vote du Rapport Moral :

- 132 pour,
- 67 abstentions,
- 0 contre.

Le Rapport Moral a été adopté.

Rapports Financiers au 31/12/2016

Régis Blanc et Françoise Cwiek ont présenté respectivement les rapports financiers des ligues Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées qui avaient été communiqués à l'ensemble des clubs avant cette Assemblée Générale et mis en ligne sur les sites Internet *echecs-lr.com et lmpe.org*.

Languedoc Roussillon par Régis Blanc

Compte de résultats au 31/12/2016

CHARGES	%	Réalisé	*Reste à dépenser*	Budgété
60 - Achat	**93,3%**	**3450**	***250***	**3700**
Matériels, équipements	90,5%	2714	*286*	3000
Fournitures	62,4%	125	*75*	200
Marchandises	122,2%	611	*-111*	500
62 - Autres services extérieurs	**90,7%**	**20060**	***2060***	**22120**
Déplacements, missions	66,2%	662	*338*	1000
Formation	165,4%	5789	*-2289*	3500
Stages et Formations (Dirigeants, DAFFE, DEFFE, DIFFE)		5067	*0*	
Reversement Inscriptions Stages (FFE)		0	*0*	
Organisation stages		722	*0*	
Pôle Espoirs	90,0%	11705	*1295*	13000
Tournois et entrainements (nouveau Pôle Espoirs)		5405	*995*	
Champ France Jeunes		6300		
Aide aux joueurs qualifiés Chp Europe / Monde		0	*0*	
Frais postaux	136,8%	301	*-81*	220
Publicité, publication (Site Internet)	411,3%	658	*-498*	160
Services bancaires, autres	89,5%	215	*25*	240
Projet de développement	18,3%	730	*3270*	4000
65- Autres charges de gestion courante	**91,9%**	**13032**	***1148***	**14180**
Dons		2056	*-856*	1200
Reversement licences (Comités) Solde Aude **1495.88€**	78,2%	4953	*1377*	6330
Inscriptions Compétitions	56,0%	56	*44*	100
Indemnités arbitres	191,6%	670	*-320*	350
Jeunes (Licences B scolaires)	59,6%	715	*485*	1200
Aides, Organisation compétitions	91,6%	4582	*418*	5000
Aide aux Clubs Participation Finales Nationales		600	*0*	
Organisation Finale du TOP 12 Féminin		200	*0*	
Organisation du Rapide Régional Féminin		300	*0*	
Aide au Champion et à la Championne de Ligue		400	*0*	
Organisation Chp France Scolaire Collèges et lycées		600	*600*	
Organisation Chp France Scolaire Académique		682	*0*	
Organisation Champ régional des jeunes		1600	*0*	
Organisation Blitz ligue		200	*0*	
TOTAL DES CHARGES	**91,4%**	**36542**	***3458***	**40000**

PRODUITS	%	Réalisé	*Reste à percevoir*	Budgété
70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	**205,4%**	**2670**	***-1370***	**1300**
Prestations de service	0,0%	0	*200*	200
Inscriptions Stages (DEFFE 1)	242,7%	2670	*-1570*	1100
74- Subventions d'exploitation	**69,2%**	**9000**	***4000***	**13000**
CNDS	100,0%	3000	*0*	3000
Région	100,0%	6000	*0*	6000
Autres recettes (FFE)	0,0%	0	*4000*	4000
75 - Autres produits de gestion courante	**105,0%**	**25416**	***-1216***	**24200**
Dons		2056	*-856*	1200
Licences (FFE)	102,1%	20418	*-418*	20000
Inscriptions	98,1%	2942	*58*	3000
Inscriptions N2F		0	*30*	
Inscriptions Coupe 2000		80	*0*	
Inscriptions Coupe de la Parité		0	*30*	
Inscriptions Rapide féminin		70	*0*	
Inscriptions Régionaux jeunes		1610	*0*	
Inscriptions N4 + Ligue		1182	*1083*	
76 - Produits financiers	**111,2%**	**111**	***-11***	**100**
Intérêts livrets	111,2%	111	*-11*	100
77 - Produits exceptionnels	**52,7%**	**738**	***662***	**1400**
Amendes	36,3%	508	*892*	1400
Remboursement		230	*-230*	0
TOTAL DES PRODUITS	**94,8%**	**37935**	***2065***	**40000**

Bilan de trésorerie au 31/12/2016

Solde bancaire au 31/12/2015	
Solde Compte BNP	865 €
Solde Livret A BNP	10900 €
Total	**11 765 €**

Solde bancaire au 31/12/2016	
Solde Compte BNP	1817 €
Solde Livret A BNP	11 000 €
Total	**12 817 €**

Variation Solde Bancaire	**1052 €**	(1)

Chèques de 2016 en suspens	463 €	(2)
Chèques de 2015 encaissés en 2016	805 €	(3)

Dépenses Exercice 2016	**36 542 €**

Recettes Exercice 2016	**37 935 €**

Ecart Exercice	**1 393 €**	(4)

Pour vérification : (3) – (2) + (1) = (4)

Régis Blanc a précisé les éléments suivants :

- les subventions étaient accordées sur facture => décalage comptable,
- le reversement des parts ligue aux C.D.J.E. représentait 30%.

LIGUE DES ECHECS D'OCCITANIE (PYRENEES-MEDITERRANEE)
Siège social : Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma
E-mail : pierre.leblic@wanadoo.fr
Agrément Préfectoral : W313025373
Siren/Siret : 824 821 649 00012

Midi-Pyrénées par Françoise Cwiek

Comparaison budget prévisionnel/réel au 31/12/2016

		PREV.	REEL	ECART			PREV.	REEL	ECART
60	**Achats**				**70**	**Ventes**			
6063	fourn. entretien et de petit équipements	*450.00*		*-450.00*	7060	Travaux et prestations de service		*130.00*	*130.00*
6064	fourn. administratives			*0.00*	7064	formation arbitrage ligue	*400.00*		*-400.00*
607	achats de trophées	*1 600.00*	*1 255.94*	*-344.06*	7067	Stage d'Initiateur			*0.00*
6071	achat de materiel	*7 000.00*	*9 842.66*	*2 842.66*	7068	Stage DAFFE	*500.00*	*330.00*	*-170.00*
6072	echecs et mat	*400.00*	*300.00*	*-100.00*	707	Vente de matériels	*6 500.00*	*7 733.89*	*1 233.89*
608					708	Produit des activités annexes	*300.00*	*385.00*	*85.00*
					7081	Aide aux tournois		*30.00*	*30.00*
					7082	part. heb. champ ligue jeunes	*10 000.00*	*10 536.00*	*536.00*
61	**Services Exterieurs**				7083	part. heb. champ france jeunes	*10 000.00*	*5 869.53*	*-4 130.47*
613	Locations	*1 100.00*	*1 092.00*	*-8.00*	7086	divers		*268.00*	*268.00*
616	primes d'assurance	*300.00*	*308.58*	*8.58*	7088	Championnat interclub jeunes	*300.00*	*120.00*	*-180.00*
6183	gerbe et cadeaux			*0.00*	7089	Amendes			*0.00*
62	**Autres services Extérieurs**								
6226	intervenants ext.	*1 500.00*		*-1 500.00*					
623	publicite publicat. relat. publiq.	*1 000.00*	*681.00*	*-319.00*					
625	deplacem. missions et receptions	*400.00*		*-400.00*					
6252	heb./repas/tps championnat ligue jeun	*10 300.00*	*10 183.65*	*-116.35*					
6253	heb et tps champ. france jeunes	*10 000.00*	*6 773.15*	*-3 226.85*					
6254	Inscription compétition (coupe 2000)		*56.00*	*56.00*					
6256	frais deplacement CD Ligue	*2 000.00*	*2 528.04*	*528.04*					
6257	aide formation	*2 000.00*	*807.70*	*-1 192.30*					
6259	Autres Repas/Gouter		*580.11*	*580.11*					
626	frais affranchissement/ telephone	*50.00*	*13.40*	*-36.60*					
627	services bancaires et assimiles	*100.00*	*93.84*	*-6.16*					
6271	Hébergement site internet	*300.00*	*123.52*	*-176.48*					
6273	Frais divers RETRAIT CB		*20.00*	*20.00*					
6281	aide tournois de ligue	*2 000.00*	*1 456.00*	*-544.00*					
6282	aide aux scolaires	*500.00*	*500.00*	*0.00*					
6283	arbit. champ. ligue/scolaire/feminin	*1 800.00*	*1 640.00*	*-160.00*					
6287	aide tournoi jeunes FEM	*3 800.00*	*1 084.83*	*-2 715.17*					
6292	Aide audéveloppement Licence d'été	*300.00*	*425.00*	*125.00*					
64	**Charges de personnel**				**74**	**Subventions d'exploitation**			
					7402	Subventions CNDS	*4 000.00*	*2 500.00*	
65	**Autres charges de gestion courante**				**75**	**Autres produits de gestion courante**			
6512	Reversement Parts CDJE	*3 700.00*	*3 645.00*	*-55.00*	7511	licences, part ligue	*17 500.00*	*17 840.50*	*340.50*
					758	autres produits de gestion courante	*500.00*		*-500.00*
66	**Intérets financiers**				**76**	**Produits financiers**			
661	Charges d'intérets	*150.00*	*464.38*	*314.38*	761	Intérets du livret	*50.00*	*17.50*	*-32.50*
67	**Charges exceptionnelles**				**77**	**Produits exceptionnels**			
					770	Produits exceptionnels	*200.00*	*300.00*	
					771	Abandons de créance C.D Ligue	*4 900.00*	*4 739.22*	*-160.78*
68	**Dotation aux Amortissements**				**78**	**Reprise/ Amort & Provisions**			
					791	Transferts de charges d'exploitation			
86	**Emploi des contrib. volontaire en natu**	*15 000.00*	*14 000.00*	*-1 000.00*	**87**	**Contrib. volontaire en nature**	*15 000.00*	*14 000.00*	*-1 000.00*
	Total des charges	*65 750.00*	*57 874.80*	*-7 875.20*		**Total des produits**	*70 150.00*	*64 799.64*	*-5 350.36*
	EMPRUNT	4 400.00							
					RESULTAT DEFINITIF :		**6 924.84**		
		70 150.00							

Bilan au 31/12/2016

	ACTIF			PASSIF	
			102	Fond associatif	1 698.96
129	Résultat de l'exercice (déficit)		129	Résultat de l'exercice (Excédent)	**6 924.84**
205	Concessions et droits similaire (Logiciel)	500.47	2805	DAP Concessions et droits similaire	500.47
215	Installation technique, matériel et outillag	89.00			
218	Autres Immob. Corporelle (Matériel)	1 020.00	281	DAP Autres Immob. Corporelle	1 109.00
			408	Factures à régler	
	Produits à recevoir (jeux CDJE46 + jeux				
4187	Aubin+ matériel E.T + CEIT)	1 371.68	4686	Charges à Payer	
			487	Produits constatés d'avance	
5121	Solde compte courant BNP	3 315.80	519	Chèques émis non décaissés	1 406.38
5122	Solde compte épargne BNP	5 342.70			
	Total	***11 639.65***		**Total**	***11 639.65***

Françoise Cwiek a également précisé des éléments complémentaires.
L'emprunt, qu'avait contracté la Ligue Midi-Pyrénées des Echecs afin de financer la rupture conventionnelle avec son salarié, a été totalement remboursé.
La Ligue Midi-Pyrénées des Echecs a aidé financièrement les tournois de Condom, Tarbes et du C.E.I.T.
Elle a aidé également les clubs pour la Coupe Loubatière (phase Interdépartementale) et Coupe 2000 (phase Régionale).
Elle participe également aux frais de déplacements pour la N3 jeunes (afin de tenir compte des différences de kilomètres entre les clubs de la région toulousaine et ceux des autres départements).
Pour les différentes compétitions jeunes, les arbitres font habituellement un abandon de créances.
La Ligue Midi-Pyrénées des Echecs est abonnée à la revue trimestrielle « Sport Région » qui est distribuée à tous les clubs, ainsi qu'à l'extérieur du monde échiquéen sur le plan régional. Cette revue permet de promouvoir nos activités grâce à des articles réguliers.
Le reversement des parts ligue aux C.D.J.E. représentait 20%.
Notre fédération n'étant pas délégataire, les subventions régionales ne sont pas accessibles.
En compensation, une aide à l'achat de petit matériel est accordée.
A ce jour, nous n'avons pas d'informations sur le renouvellement ou non de cette subvention.

Synthèse

Avoirs des ligues au 31/12/2016		
	LR	**LMPE**
Comptes courants	1816,89 €	5342,70 €
Rapprochement	463,37 €	0
Avoir réel	1353,52 €	5342,70 €
CNE	11000 €	3315,80 €
Total Avoirs	***12353,52 €***	***8658,50 €***

LIGUE DES ECHECS D'OCCITANIE (PYRENEES-MEDITERRANEE)
Siège social : Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma
E-mail : pierre.leblic@wanadoo.fr
Agrément Préfectoral : W313025373
Siren/Siret : 824 821 649 00012

⇨ Avoirs de la ligue d'Occitanie : 21012,02 €.

Pierre Leblic a indiqué ainsi que les comptes étaient clairs, il n'y avait eu naturellement pas de vol. L'état des finances est satisfaisant. Ainsi, notre ligue va avoir les moyens de débuter ses activités avec 21012,02€.
Il a indiqué également, pour information, que deux réunions concernant le C.N.D.S. auraient lieu dans la semaine qui suit à Montpellier et Toulouse. Régis Blanc, Françoise Cwiek, Philippe Fabre et lui-même y seraient présents.

Avant le vote de ces deux rapports financiers, Jean Azéma a exprimé un point de vue largement partagé par l'assemblée. Etant licencié dans la ligue du Languedoc Roussillon jusqu'à la constitution de la Ligue des Echecs d'Occitanie, il lui était impossible de se prononcer sur le bilan financier de la Ligue Midi-Pyrénées des Echecs au 31/12/2016 et donc qu'il s'abstiendrait.

Pierre Leblic a indiqué que cette remarque était parfaitement logique, mais que notre assemblée n'avait pas d'autre choix que de se prononcer sur les Rapports Financiers, sinon ils ne pourraient jamais être soumis au vote. Cette situation étant provoquée par la constitution de la Ligue des Echecs d'Occitanie intervenue avant le 31/12/2016.

Vote du Rapport Financier LR :

- 148 pour,
- 51 abstentions,
- 0 contre.

Le Rapport Financier LR a été adopté.

Vote du Rapport Financier MP :

- 162 pour,
- 37 abstentions,
- 0 contre.

Le Rapport Financier MP a été adopté.

Reversement des parts ligue aux C.D.J.E. pour l'exercice 2017

Les propositions ont été intégrées dans le budget prévisionnel, mis en ligne sur les sites Internet *echecs-lr.com et lmpe.org*. Ce budget prévisionnel étant présenté dans le chapitre ci-dessous : « Budget Prévisionnel ».
Régis Blanc a indiqué que notre ligue avait demandé une subvention de 22000 € au Conseil Régional au lieu de 5000 € comme habituellement demandé en Languedoc Roussillon.
La visibilité sur cette recette est faible, car c'est une première demande.
Les recettes et dépenses de notre ligue sont également difficiles à estimer car, cette année sera la première année de fonctionnement.
Il a précisé, que de son point de vue, il convenait d'être mesuré et prudent.
Il a proposé à l'assemblée que le reversement des parts ligue aux C.D.J.E. soit de 20%.

Un débat a eu lieu sur cette proposition.
Des intervenants ont proposé qu'elle soit augmentée à 30%. De leur point de vue, notre ligue étant très étendue, son développement va nécessiter des initiatives locales menées par les C.D.J.E. Ils vont donc, en conséquence avoir besoin de moyens financiers accrus.
Les représentants du département du Gard ont indiqué qu'un reversement à 30% leur avait permis de mettre à disposition des jeunes plus d'entraîneurs, et ainsi d'obtenir de meilleurs résultats, et ainsi plus de qualifiés pour les Championnat Ligue et Championnat de France.

Marine Thuret a indiqué que ceci se traduirait également par un soutien plus faible de la ligue aux participants au Championnat de France.

Philippe Pagès a proposé que ce reversement soit plus important pour les départements qui souhaitent entreprendre des actions, mais qui disposent de faibles structures.

Il a été admis que la situation devrait être réexaminée dans les années à venir en fonction de la visibilité accrue que notre ligue aura sur ses finances et en fonction du rôle que joueront les Comités Départementaux dans le développement des échecs dans notre région.

Larbi Houari a indiqué que notre fédération menait une réflexion afin d'homogénéiser ce reversement au niveau des différentes ligues. Ce point sera mis à l'ordre du jour

Eric Prié a indiqué qu'un Comité Départemental avait été constitué en Ariège et qu'il en avait été élu Président.
Pierre Leblic a regretté vivement de ne pas en avoir été informé.
Larbi Houari a précisé que notre fédération souhaitait vivement que les dirigeants de ligue soient naturellement mis au courant des évolutions majeures qui ont lieu dans leur zone de compétence.

Vote pour un reversement des parts ligue aux C.D.J.E. fixé à 20% :

- 99 pour,
- 13 abstentions,
- 82 contre.

Le reversement des parts ligue aux C.D.J.E. fixé à 20% a été adopté.

Montant des parts ligue pour les cotisations

Les propositions ont été intégrées dans le budget prévisionnel, mis en ligne sur les sites Internet *echecs-lr.com et lmpe.org*. Ce budget prévisionnel étant présenté dans le chapitre ci-dessous : « Budget Prévisionnel ».

Saison 2016/2017

Les Assemblées Générales des anciennes ligues du Languedoc Roussillon et de Midi-Pyrénées ayant eu lieu en mars 2016 et l'Assemblée Générale de la nouvelle ligue constituée d'Occitanie ayant lieu le 5 mars 2017, les dirigeants de cette nouvelle ligue avaient fixé les tarifs des cotisations en ayant au préalable signalé ces tarifs à notre fédération et bien entendu aux clubs faisant partie de la ligue d'Occitanie.
Il a été demandé aux clubs présents à cette assemblée de se prononcer sur les tarifs qui ont été proposés pour la saison 2016/2017 par les dirigeants de la ligue d'Occitanie.

Catégories	***Part Ligue Occitanie (€)***
Sénior A	21
Junior A et Cadet A	10
Minime A et Benjamin A	6,50
Pupilles A, Poussin A et petit poussin A	5,50
Sénior B	4
Jeunes B	1,50

Vote des montants des parts ligue pour la saison 2016/2017 indiqués ci-dessus :

- 114 pour,
- 8 abstentions,
- 77 contre.

Le montant des parts ligues qui ont été proposés pour la saison 2016/2017 a été adopté.

Saison 2017/2018

La proposition de ne pas augmenter les parts ligue, vis-à-vis de la saison 2016/2017 indiquées ci-dessus a été soumis au vote.

Vote des montants des parts ligue pour la saison 2017/2018 identiques à la saison 2016/2017 et indiqués ci-dessus :

- 114 pour,
- 8 abstentions,
- 77 contre.

Le maintien des parts ligue pour la saison 2017/2018 vis à vis de 2016/2017 a été adopté.

Licence d'été

Afin de favoriser la prise de licence dans les clubs de notre région, il a été proposé, pour les personnes qui ne sont pas encore licenciées, de pouvoir se licencier après les compétitions par équipes du Championnat de France des clubs sans payer de part ligue.
Ce tarif préférentiel étant limité à une seule fois avec l'obligation de participer à une compétition homologuée par notre fédération.
Cette licence d'été concerne les licences A pour toutes les catégories et B pour les adultes.

Vote pour l'application d'une licence d'été :

- 133 pour,
- 33 abstentions,
- 33 contre.

La proposition d'une licence d'été a été adoptée.

Pierre Leblic a indiqué que notre ligue rédigerait et enverrait aux clubs un document précisant les modalités d'application de ces licences, ainsi que les démarches à suivre.

Larbi Houari a indiqué que notre fédération allait étudier également cette question et réfléchirait à la possibilité d'exempter les nouveaux licenciés, dans le cadre de cette licence d'été, de la part fédérale.

Budget Prévisionnel

Régis Blanc a présenté le budget prévisionnel qui avait été adressé aux clubs (avec des commentaires) avant cette Assemblée Générale et mis en ligne sur les sites Internet *echecs-lr.com et lmpe.org*.
Il a, au préalable, signalé que ce budget avait été délicat à élaborer car il était le premier réalisé pour cette nouvelle ligue.
Il sera sans doute corrigé l'année prochaine en fonction d'une comparaison plus précise des montants des charges et produits réalisés vis à vis des propositions faites sur ce budget prévisionnel.
Régis Blanc a indiqué également que la comptabilité serait réalisée à l'aide d'un logiciel (à priori EBP) et que notre ligue investirait dans l'achat d'un ordinateur.
Françoise Cwiek a expliqué à titre d'information que jusqu'à présent, l'ancienne ligue de Midi-Pyrénées ne recevait pas de subvention du Conseil Régional, car notre fédération n'était pas délégataire.
Néanmoins, certaines aides étaient accordées concernant :

- l'organisation de trois tournois d'envergure nationale et internationale,
- l'achat de petit matériel par les clubs (jeux, sous-jeux, pendules etc…).

BUDGET PREVISIONNEL 2017

	CHARGES	€		PRODUITS	€
	60 - Achat	17000		70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	23400
6063	Matériels, équipements	15000	706	Prestation de services	400
6064	Fournitures	800	7061	Recettes pour événements	5000
6068	Marchandises (trophées fleurs ...)	1200	708	Produits des activités annexes	18000
	61 - Services extérieurs	1550		74- Subventions d'exploitation	34500
613	Locations	1200	7402	CNDS	10000
616	Assurance	350	7441	Région	22000
	62 - Autres services extérieurs	68470	7403	Autres recettes :	2500
625	Déplacements, missions	23000		75 - Autres produits de gestion courante	47600
6251	Dons	3000	751	Licences	40500
6284	Formations	12000	7585	Inscriptions compétitions	4100
6211	frais d'arbitrage	3000	754	Dons	3000
6222	Rémunérations intermédiaires et honoraires Pôle Espoirs	23400		76 - Produits financiers	120
626	Frais postaux et de télécommunications	570	761	Intérêts Livret A	120
623	Publicité, publication	2000		77 - Produits exceptionnels	4000
627	Services bancaires, autres	400	7711	Amendes	1500
6231	Projets de développement	1000	7710	Produits exceptionnels	2500
628	Inscriptions compétition reversement FFE	100		TOTAL DES PRODUITS	109620
	65 - Autres charges de gestion courante	22600			
6512	Reversement licences aux Comités	8100			
6512A	Solde Revt Licences (AUDE)	1500			
6512S	Jeunes (Licences B scolaires)	2000			
6581	Aides, Organisation compétitions	11000			
	TOTAL DES CHARGES	109620			

Vote du budget prévisionnel 2017 :

- 117 pour,
- 5 abstentions,
- 77 contre.

<u>Le budget prévisionnel 2017 a été adopté.</u>

Règlement Financier

Ce règlement financier a été adressé aux clubs avant cette Assemblée Générale et mis en ligne sur les sites Internet *echecs-lr.com et lmpe.org*.
Pierre Leblic a indiqué que ce règlement financier reprenait différents éléments des règlements financiers qui étaient appliqués en Languedoc Roussillon et en Midi-Pyrénées.
Il a précisé qu'il était très attaché au mode de fonctionnement suivant :
En tant que Président, il ordonne les dépenses et ne dispose pas du chéquier et de la carte bleue de la ligue.
Le trésorier dispose des moyens de paiement de notre ligue.
Cette séparation entre celui qui ordonne la dépense et celui qui l'effectue permet une vérification et doit ainsi éviter les erreurs possibles et les irrégularités.

Vote du règlement financier :

- 101 pour,
- 42 abstentions,
- 2 contre.

Le règlement financier a été adopté.

Adrian Nica a fait une remarque concernant le dernier point de l'article 5C.
La mise à disposition de l'intégralité des pièces comptable d'un organisme subventionné par notre ligue lui paraissait excessive.
Jacques Bouthier, ayant, par le passé, participé à la rédaction du règlement financier de la ligue Midi-Pyrénées et aux échanges entre cette ligue et notre fédération sur ce sujet a indiqué qu'il s'agissait d'une obligation légale et qu'il était donc impossible de remettre ce point en cause.

Règlement Intérieur

Ce règlement intérieur a été adressé aux clubs avant cette Assemblée Générale et mis en ligne sur les sites Internet *echecs-lr.com et lmpe.org*.

Vote du règlement intérieur :
Le règlement intérieur a été adopté à l'unanimité.

Commission Technique

Les réflexions de la Commission Technique, ainsi que ses propositions ont été adressées aux clubs avant cette Assemblée Générale et mis en ligne sur les sites Internet *echecs-lr.com et lmpe.org*.
Jean-Christophe Carpentier a présenté un résumé des constatations effectuées par cette commission au niveau de la participation des équipes de notre région en Nationale 4, ainsi que dans les divisions régionales (Régionale 1 et 2 pour la ZID Midi-Pyrénées, et Languedoc-Roussillon 1 et les divisions départementales gérées par le CD11, le CD30, le CD34, le CD48 et le CD66 pour la ZID Languedoc-Roussillon).
La ZID Languedoc-Roussillon présente trois groupes de Nationale 4 (contrairement à la ZID Midi-

Pyrénées qui n'en a que deux). Il apparaît difficile lors de chaque saison qu'un nombre suffisant d'équipes soient volontaires afin de participer à la Nationale 4 dans cette ZID. En conséquence, un de ces trois groupes fait apparaître un nombre d'équipes insuffisant (pénalisant ainsi l'intérêt de la compétition). Repêcher des équipes de division régionale se heurte à une faible volonté de celles-ci d'évoluer en Nationale 4 et pénaliserait également en termes de participation la division Languedoc-Roussillon 1 (provoquant ainsi un phénomène de pyramide inversée).
De manière unanime, les participants de cette assemblée sont apparus comme favorables à un groupe de Nationale 4 qui serait mixte avec des équipes des ZID Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Malheureusement, Jean-Christophe Carpentier a précisé que la Commission Technique Nationale ne permettait pas cette évolution.

Larbi Houari a indiqué le point de vue fédéral en précisant que les règlements étaient une émanation de la volonté des clubs et qu'ils ne devaient pas être un frein au développement des échecs. Notre fédération était favorable à ce qu'une étude de son évolution soit mise à l'ordre du jour.

Eric Prié a indiqué à l'assemblée qu'il avait été nommé Président de la Commission Technique Nationale. Il a également précisé qu'Adrian Nica avait également été désigné membre de cette commission, qu'il serait chargé de mission sur ce sujet et que des propositions rejoignant le point de vue exprimé seraient élaborées.

Il a été décidé à l'unanimité que notre ligue proposerait à notre fédération que la Nationale 4 comporte cinq groupes :

- **2 groupes ZID Languedoc-Roussillon,**
- **2 groupes ZID Midi-Pyrénées,**
- **1 groupe mixte entre la ZID Languedoc-Roussillon et la ZID Midi-Pyrénées.**

Il a été également rappelé la différence d'organisation entre les divisions Languedoc-Roussillon 2 et Régionale 2 pour Midi-Pyrénées.
La division Languedoc-Roussillon 2 est gérée par les départements, alors que la Régionale 2 de Midi-Pyrénées est gérée régionalement.
L'inconvénient majeur qui apparaît lorsqu'une division est départementale est le suivant : la difficulté d'avoir un nombre d'équipes suffisant pour des départements constitués de peu de clubs, ainsi qu'un intérêt sportif parfois plus limité.
La Commission Technique a exprimé sa volonté d'harmoniser les pratiques entre les deux zones de jeu. Elle a proposé que la division Languedoc-Roussillon 2 soit organisée sur le plan régional à l'image de la Régionale 2 de Midi-Pyrénées.

Vote pour une division Languedoc-Roussillon 2 organisée comme la Régionale 2 de Midi-Pyrénées :

- 128 pour,
- 69 contre.

La proposition d'évolution a été adoptée.

Site Internet

Jean-Charles Mathey a présenté le nouveau site Internet de la Ligue des Echecs d'Occitanie.
Il a indiqué que ce site avait été élaboré de manière a être l'organe officiel de communication de notre ligue, mais également un outil à la disposition des clubs et des Comités Départementaux.
Ils pourront ainsi faire l'annonce des événements qu'ils organisent.
Ce site doit être un outil commun qui va permettre de refléter l'activité échiquéenne de notre région.

Pierre Leblic a tenu à remercier l'ensemble des personnes qui ont collaboré à sa création et qui ont fourni un très gros travail tant en terme quantitatif que qualitatif.

Larbi Houari a indiqué qu'il était très sensible à ce sujet, tout d'abord à titre de représentant de notre fédération et ensuite par son itinéraire professionnel. Il a précisé que la FFE souhaiterait qu'il existe une uniformité au niveau de la présentation du site fédéral et de ceux des organismes déconcentrés afin de mieux mettre en valeur « la marque Fédération Française des Echecs ».
Il a expliqué qu'il était personnellement prêt à s'investir dans ce sens, à prendre directement contact avec les personnes de notre ligue qui développement ce site et à mettre en place des actions avec des équipes de développement.

Clôture de l'Assemblée Générale de la Ligue des Echecs d'Occitanie du 5 mars 2017 à 18h00.

Pierre Leblic
Président

Philippe Fabre
Secrétaire Général